



MAIRIE D'AYDOILLES AY'CHOS DES MAIX

Au cœur de cet été 2016, voici un point sur différents dossiers en cours ainsi que des informations pratiques toujours utiles à se rappeler.

Belle saison estivale à vous tous !

La construction du bâtiment communal :

Elle a débuté au mois de juin 2015. Les travaux s'achèvent et nous envisageons une ouverture de la nouvelle garderie et du restaurant scolaire au plus tard pour la rentrée des vacances de la Toussaint. Les enfants seront accueillis dans de très bonnes conditions : locaux plus spacieux, plus lumineux, mieux insonorisés avec du mobilier neuf.

Le bâtiment accueillera également une boulangerie (Le Champ du Pain de Gugnécourt et Padoux) ainsi qu'un local où seront installées deux infirmières de la commune. Comme nous l'avons souhaité dans notre programme électoral, nous espérons que ces nouveaux services apporteront de la vitalité au cœur du village. Mais il est évident que ce dynamisme attendu est conditionné par l'implication et la volonté de chacun à fréquenter régulièrement ces services de proximité.

Débit internet :

Lors de la cérémonie des vœux du mois de janvier, la question avait été au cœur des discours des élus présents (Conseiller Départemental, Président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, Député de la circonscription et Conseiller Régional). La commune d'Aydoilles est, avec d'autres communes ayant le même problème, au centre de discussions entre un opérateur, la Communauté d'Agglomération et le Conseil Départemental qui exercent tous les deux une compétence en matière d'aménagement numérique. Un retard important a été pris à cause de ces débats. Toutefois, après maintes relances et autres rencontres avec différents élus, le Président du Conseil Départemental nous a assuré lors d'un récent entretien que les choses étaient enfin débloquées et que la commune d'Aydoilles serait équipée de deux armoires PRM en 2017 avec une mise en service au plus tard au 1^{er} janvier 2018.

Il est certain que le ciel s'éclaircit, mais il faut sans cesse être vigilant et faire entendre notre voix.

Encore un peu de patience.

Sécurité de la RD 420 :

Une réunion a eu lieu dernièrement avec les services chargés de la sécurité routière au Conseil Départemental. Après le dramatique accident du 7 mars, il s'agissait de faire le point sur les moyens à mettre en œuvre afin de rendre la traversée de la commune moins dangereuse et plus sécurisée pour tous. Plusieurs pistes ont été évoquées car les problèmes et les réponses sont multiples : carrefours dangereux (avec la rue d'Epinal, la rue du Haut de la Croix et la Route de Vaudéville, la route de Méménil), vitesses excessives, etc. Il est nécessaire de savoir quelles sont les priorités à se donner car nous ne pourrions pas tout résoudre en même temps. Doit-on par exemple, privilégier un rétrécissement des voies à certains endroits tout le long de la traversée de la commune, ou l'installation de feux tricolores au carrefour le plus fréquenté ? Une réflexion devrait être engagée dans le but de déterminer les priorités et concevoir un projet d'aménagement qui sera le plus judicieux : projet qui est de la compétence de la commune et non du Conseil Départemental puisqu'il se situe à l'intérieur de l'agglomération. Tous les avis sont les bienvenus et chacun est invité à faire connaître ses idées sur cette question qui nous préoccupe tous. Une réunion de concertation avec les riverains sera programmée.

Travaux :

- Les agents du service technique ont nettoyé les berges le long du ruisseau des Bolottes, rue des Jardins afin de le rendre accessible pour des promenades.
- Rue de la Xavée, en face de la rue des Etelles, un aménagement avec un banc est en cours de réalisation autour d'un arbre mis en valeur grâce au nettoyage de l'endroit.
- Le terrain multisports, va être remis en état, en particulier les fentes du revêtement, afin que les jeunes puissent utiliser pleinement cette infrastructure dans de bonnes conditions.
- Les barrières de sécurisation devant l'école qui sont dégradées par la rouille et autres marques du temps vont être remplacées.
- Embellissement des entrées du village : comme vous avez pu le constater, les entrées du village ont été fleuries avec talent par Olivier et Loïc qui ont fabriqué des jardinières avec des grumes de nos forêts. Cette réalisation a été soulignée dernièrement sur France Bleue Lorraine.
- Des miroirs d'intersection supplémentaires vont être implantés route de Méménil (RD 420) et rue du Rond Cheine.

Structures de l'aire de jeux :

Un contrôle de la répression des fraudes a constaté dernièrement que certains jeux présentaient des signes de dangerosité. Etant donné qu'ils n'étaient plus de première jeunesse, nous avons préféré les démonter car une rénovation aurait été très coûteuse. L'installation de nouveaux jeux sera envisagée.

Accueil de Loisirs :

Entre le 25 juillet et le 19 août, une trentaine d'enfants environ chaque semaine fréquente le centre aéré. Au programme : piscine, sorties vélo, grands jeux, équitation, sorties à la Forteresse de Châtel, Stand'Park, Fort aux énigmes, de quoi passer quatre semaines bien remplies et riches en activités.

Nouvelles Activités Périscolaires :

Cette deuxième année d'existence s'est achevée avec un spectacle présentant aux parents un aperçu de certaines activités proposées par la municipalité au cours de l'année scolaire : théâtre, chant, Zumba entre autres. Ces activités, facultatives, se déroulent tous les mardis et vendredis entre 15h00 et 16h30 et rassemblent environ 80 enfants à chaque séance. Un grand merci au personnel communal, aux intervenants extérieurs et aux bénévoles qui se sont investis cette année.

Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles animations. Par conséquent si des personnes souhaitent prendre part à ces activités, ont une passion à faire partager aux enfants pour la prochaine rentrée, elles sont les bienvenues et peuvent se faire connaître en Mairie.

A ne pas oublier !

**Pour la rentrée de septembre 2016,
les inscriptions aux NAP doivent parvenir à la mairie,
impérativement pour le 22 Août au plus tard.**

Il en est de même pour les réservations des repas des deux premières semaines d'école.

Inscriptions sur les listes électorales :

Dates des prochaines élections : Présidentielles, les 23 avril et 7 mai
Législatives, les 11 et 18 juin 2017

N'attendez pas la dernière minute, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016 !

Note :

La mairie a récemment reçu une information précisant que certains sites internet font payer l'envoi et la délivrance d'actes d'état civil. Il faut rappeler que cette démarche est gratuite et que ce type d'acte doit être demandé uniquement sur le site officiel de la mairie, sur le site, www.service-public.fr, ou par courrier.

Dépôt de pelouse et branches :

Il est rappelé que ce service est **UNIQUEMENT réservé à la dépose de branches d'une section inférieure à 10 cm**, ainsi qu'aux tontes de pelouse. La clé est à retirer aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'EPINAL

La Communauté d'Agglomération d'Epinal prend de plus en plus d'importance dans notre vie municipale et quotidienne. Voici quelques informations diverses concernant différents services proposés.

Navette des Crêtes :

Cet été changez d'altitude !

L'opération « La navette des crêtes : cet été, changez d'altitude ! », financée par La Communauté d'Agglomération, en partenariat avec le Conseil Général des Vosges et le Parc Naturel des Ballons des Vosges, est renouvelée pour cet été.

Pour prendre de la hauteur et vous oxygéner cet été, une navette vous amène sur les Crêtes (Hohneck/ Markstein/grand Ballon...). Un mode de transport alternatif à la voiture, et accessible à tous.

Les billets sont délivrés à la montée du car et sont valables à la journée. Ils permettent également l'accès libre aux navettes sur la route des Crêtes pendant la journée (10 cars en circulation sur la crête pour assurer la liaison entre les sommets, un passage toutes les 30 min, par exemple Grand Ballon, Markstein, Hohneck, Bonhomme...).

La plaquette est téléchargeable sur :

<http://www.agglo-epinal.fr/index.php/toute-l-actualite/122-faites-un-geste-prenez-la-navette-des-cretes>

Pass communautaire :

Le Pass communautaire est gratuit. Il permet d'utiliser et de bénéficier de tarifs préférentiels sur des équipements culturels et sportifs de la Communauté d'Agglomération d'Epinal et de la ville d'Epinal. (Patinoire, Piscines, Bibliothèque Multimédia Intercommunale, Golf, SpinaParc, stages sportifs, culturels et multimédia, etc).

Le Pass communautaire est remis à tous les habitants des communes de la Communauté d'Agglomération d'Epinal. Il est individuel et valable deux ans à partir de la date de délivrance.

La carte est à demander en Mairie.

Rappel des pièces à fournir pour l'obtenir :

- **Une photo d'identité (+ l'ancien pass en cas de renouvellement)**
- **Une carte d'identité ou permis de conduire pour les adultes et le livret de famille pour les enfants.**
- **Taxe d'habitation ou taxe foncière de la résidence principale en cours de validité. Si vous êtes nouvel arrivant : bail ou acte authentique d'achat de l'habitation.**

Portage des repas :

Toute personne rencontrant des difficultés pour la préparation de ses repas peut demander à bénéficier du service de portage de repas à domicile. C'est la société ELIOR qui distribue les repas. Le tarif est de 8 € et le dossier d'inscription est à faire parvenir à la Communauté d'Agglomération d'Epinal au minimum 8 jours avant la date du premier repas.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la Mairie ou à la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

Future crèche Intercommunale de Golbey :

La communauté d'Agglomération d'Epinal a retenu la compétence « petite enfance ». Aussi il a été défini très rapidement le besoin de construction d'un nouvel équipement, actuellement en cours.

Le projet prévoit d'accueillir 40 enfants.

Ce nouvel équipement se décomposera en 4 espaces :

- Crèche collective,
- Accueil modulable,
- Relais assistantes maternelles,
- Espaces communs.

Elle devrait être en service en janvier 2017.

Rénovation thermique des logements :

Vous voulez réaliser des travaux de rénovation thermique dans votre logement ? La Communauté d'Agglomération d'Epinal vous aide à améliorer votre habitat.

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) pour la rénovation Energétique de l'Habitat a été lancé par Monsieur Heinrich lors du comité de pilotage du 8 septembre dernier. Ce PIG est un outil opérationnel d'ampleur avec l'objectif d'intervenir sur 600 logements pendant 3 ans. Sur le territoire de la CAE, le PIG aide les propriétaires occupants très modestes, ainsi que les propriétaires bailleurs à entreprendre les travaux nécessaires pour diminuer leur facture énergétique.

Chaque foyer a reçu une plaquette dans sa boîte aux lettres au mois de novembre 2015. Elle est toutefois téléchargeable ci-dessous ou sur le site de la Communauté d'Agglomération d'Epinal : agglo-epinal.fr

Des plaquettes sont également disponibles en Mairie.

SICOVAD : Deux informations importantes !

1. Nouvelles dispositions depuis le 1er avril 2016 pour la collecte des cartons bruns d'emballage sur l'ensemble du territoire du SICOVAD.

Depuis cette date, les petits cartons d'emballage (format ouvert inférieur à 50x50 cm) doivent impérativement être mis dans les sacs/bacs jaunes et non plus posés simplement à côté. De même, les cartons de plus grande taille devront être nécessairement apportés en déchetteries.

Les raisons de ces changements sont principalement que :

- les cartons qui étaient jusqu'alors déposés à côté des sacs/bacs jaunes subissent les intempéries, ce qui les rend impropres au recyclage. Ils sont alors considérés comme des erreurs de tri.
- les cartons de trop grandes tailles sont refusés au centre de tri (problèmes de dimensions notamment au cours du circuit de tri).
- les usagers ont tendance à laisser les plastiques et protections en polystyrène qui ne sont pas recyclables.

2. En raison des samedis de grands départs en vacances pendant la période estivale, la Préfecture a refusé le trafic des poids lourds.

Par conséquent, le SICOVAD ne pourra pas évacuer ses bennes de déchetteries comme à l'accoutumée. Pour limiter au maximum la gêne aux usagers, le mode de fonctionnement a été réorganisé en interne.

Néanmoins, malgré tous les efforts entrepris, le risque d'une fermeture potentielle et ponctuelle des déchetteries à certains moments pendant quelques week-ends de juillet et août n'est pas écarté.

Aussi, le SICOVAD souhaite prévenir les usagers que ces restrictions de circulation pourront occasionner des fermetures des déchetteries, à tout moment, pendant les week-ends des :

- 6/7 août
- 13/14 août
- 20/21 août

Les usagers sont fortement encouragés à :

- se rendre si possible en déchetterie à d'autres moments que les week-ends « à risques » en question.
- appeler la déchetterie avant tout apport pendant un des week-ends « à risques » pour vérifier que cette dernière est ouverte.

Les services du SICOVAD sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. (liste des déchetteries et coordonnées complètes sur www.sicovad.fr ou en appelant le 03 29 31 33 75)

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- **Les concours de pétanque vacanciers** ont lieu chaque vendredi soir sur le boulodrome de la commune à compter du **1er Juillet et jusqu'au 26 Août**. Ces rencontres sont ouvertes à tous les habitants, licenciés ou non
- **21 août : tournoi de pétanque sur le boulodrome**
- **18 septembre : vide-greniers de l'Amicale de l'Ecole**
- **7 octobre : Assemblée générale de l'Amicale des Ecoles**
- **9 octobre : repas du CCAS à la salle Laurent Mengel**
- **23 octobre : à l'église d'Aydoilles, concert de la chorale Saint Laur'Enchante accompagnée par l'A.M.A (Atelier Musical Aperto) avec la participation des élèves de l'école de harpe de Thaon**
- **19 novembre : soirée dansante de l'Amicale des Ecoles à la salle Laurent Mengel**
- **27 novembre : bourse aux jouets de l'association Aydoilles Tonic à la salle Laurent Mengel**
- **2 décembre : venue de Saint Nicolas à l'école**
- **4 décembre : défilé de Saint Nicolas à Aydoilles et à Fontenay**
- **14 décembre : spectacle de Noël à la salle Laurent Mengel**

Infos et numéros utiles.

- Site internet de la commune : www.mairie-aydoilles.com
- Mail : aydoilles-vosges@wanadoo.fr
- Site internet de la communauté d'Agglomération d'Epinal : www.agglo-epinal.fr
- Portail de l'administration française : www.service-public.fr
- Cabinet d'infirmières : 07 71 28 28 21
- Service des eaux : Mrs Stéphane Chrisment et Florian Bernard : 03 29 65 86 55 (laisser un message)
Mail : syndicat-bolottes@orange.fr
- Relais Assistants Maternels : Mme Jordane MARTINET au 06 78 69 75 65
Mail : jordane.noel@agglo-epinal.fr
- La bibliothèque municipale reste ouverte tout l'été, tous les samedis de 10H00 à 11H00

MAIRIE : HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

LUNDI, MERCREDI, VENDREDI : 16H00 à 18H00

MARDI, SAMEDI : 9H00 à 11H00

REGLEMENTATION DES BRUITS

Les travaux de bricolage, jardinage et de loisirs sont autorisés :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Christine SOUVAY, Maire d'Aydoilles.

Juillet 2016